

## LES SERVICES PROPOSÉS

*Le Comité des Forêts centralise des compétences de haute qualité à valeur ajoutée. Un seul point de contact pour répondre à tous les besoins des propriétaires.*

### GESTION SYLVICOLE ET PATRIMONIALE :

- Martelage, estimation et commercialisation des coupes
- Vente de bois à l'amiable ou en ventes groupées\*
- Plan simple de gestion ou d'aménagement de la forêt
- Reboisement, soins sylvicoles
- Estimation à l'occasion d'une mutation, d'une succession, d'une vente
- Défense du propriétaire en cas d'expropriation ou de dommages
- Location de la chasse, rédaction du bail, suivi des engagements du preneur
- Mise au point de contrats de foretage (exploitation de graviers, sables ...)
- Constitutions de dossiers administratifs : coupes exceptionnelles, certification, demande de subvention...
- Résolution d'un problème cynégétique ou piscicole
- Assistance aux enjeux d'environnement, d'écologie...

### INFORMATIONS OPÉRATIONNELLES :

- Partenariat avec des exploitants forestiers, pépiniéristes, entreprises de reboisement ou de génie civile...
- Cours des bois et marchés spécifiques
- Questions juridiques et fiscales
- Assurance responsabilité civile
- Assurance incendie, tempête

### NOS FORMATIONS

#### VOYAGE ANNUEL :

3 à 5 jours, en France ou à l'étranger, un voyage d'étude pour découvrir les forêts, les méthodes de sylviculture, les filières locales. Cette tournée forestière est organisée par nos experts.

#### LE COMITÉ DES BALIVEAUX :

1 fois par saison, une journée en forêt organisée par un expert afin de familiariser les participants à la sylviculture et la mise en pratique de certaines techniques.

\*La commercialisation de chaque lot est adaptée à sa composition et s'effectue en toute transparence vis à vis du propriétaire :  
• appels d'offre ou courtage, négociation amiable  
• regroupement ou dissociation des coupes pour optimiser des lots attractifs  
• vente (sur pied, bord de route ...) en local ou à l'export à travers nos réseaux d'acheteurs



**COMITÉ DES FORÊTS**

Syndicat des Propriétaires Forestiers de France

## COMMENT ADHÉRER

Pour adhérer, il suffit d'être propriétaire forestier, porteur de parts de groupement forestier, professionnel de la forêt, désireux de participer au voyage du Comité des Forêts,... ou tout simplement intéressé par la forêt.

L'adhésion est sans engagement de durée. Elle est effective à la signature d'un bulletin d'adhésion et paiement de la cotisation annuelle auprès du secrétariat.

Pour de plus amples informations sur l'adhésion, les services dispensés, le voyage annuel, les réunions des baliveaux... nous vous remercions de bien vouloir contacter le secrétariat qui vous donnera les indications nécessaires.

#### COMITÉ DES FORÊTS

46 rue Pierre Fontaine  
75009 Paris

Contact : Wendy Mooken  
Tél : +33 (0) 1 48 74 31 40 Fax : +33 (0) 1 49 95 03 10  
Mail : [comite@comitedesforets.com](mailto:comite@comitedesforets.com)

[www.comitedesforets.com](http://www.comitedesforets.com)



COMITÉ DES FORÊTS

DEPUIS  
**100 ANS**

le Comité des Forêts accompagne les forestiers privés dans leurs stratégies patrimoniales et dans leurs gestions.





## LE COMITÉ DES FORÊTS

Le Comité des Forêts réunit autour des propriétaires forestiers adhérents, des experts forestiers et des spécialistes dont l'expérience professionnelle et les qualités répondent à un **label exigeant**.

Une organisation souple et décentralisée propose aux propriétaires un **service personnalisé** complet et flexible. Il répond totalement aux besoins d'une gestion sur mesure.

Les prestations proposées s'inscrivent dans une sylviculture « dans les règles de l'art » visant à tirer le meilleur du patrimoine.

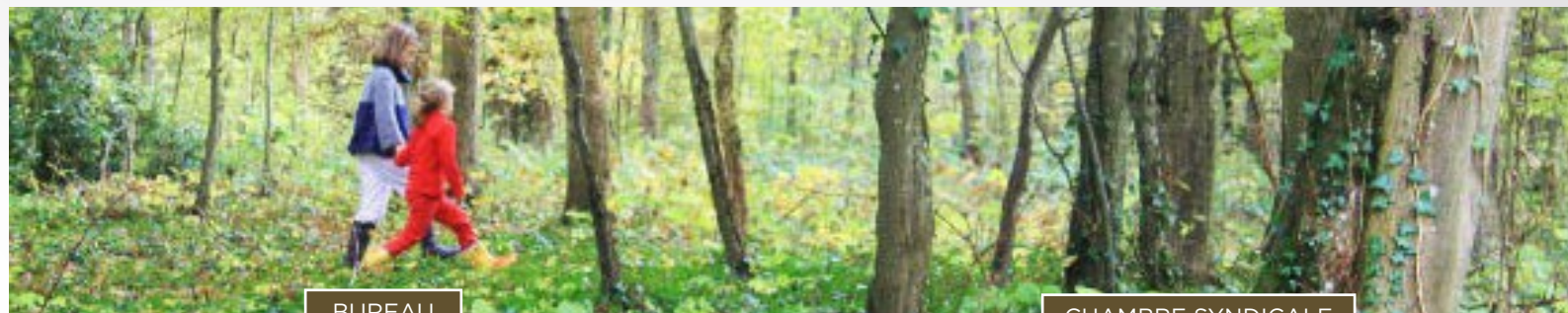
La réflexion commune des adhérents doit permettre d'apporter des idées nouvelles et de construire **l'avenir de la forêt privée française**.

Le Comité des Forêts a été fondé par le Marquis de Nicolaÿ et par Mr. Roulleau de La Roussière, conservateur des eaux et Forêts, pour défendre les intérêts de la forêt privée.

## ORGANISATION

*Le Comité des Forêts est une association. Il rassemble propriétaires, experts forestiers, cabinets d'étude, exploitants forestiers, scieurs... tous les professionnels intéressés par la forêt.*

*Une organisation simple, une structure légère et décentralisée permet au Comité des Forêts d'apporter à ses adhérents un service complet et personnalisé sur la France entière.*



### BUREAU

### CHAMBRE SYNDICALE



François Bacot  
Président

**Président :** François Bacot  
**Président d'Honneur :** Hugues d'Orlandes  
**Président d'Honneur :** Antoine Guiraud  
**Président d'Honneur :** Brice de Turckheim  
**Vice-Président :** Dominique de Jabrun  
**Vice-Président :** Hervé de Talhouët-Roy  
**Secrétaire Général :** Michel de Vasselot  
**Trésorier :** Benoît Loiseau  
**Trésorier honoraire :** Etienne de Grandcourt  
**Déléguée Générale :** Anne de Roquefeuil

Natalie de Bernis Calvière, Philippe de Boissieu, Antoine Bourguignon, Pierrick Cochery, Gilles Delaunay, Philippe d'Harcourt, Raoul de La Panouse, Hubert Leclerc de Hautecloque, Louis-René de Lesquen, Philippe Marois, Charles Meaudre, Arnaud Michaut, Gérald de Mortemart, Jean d'Orléans, Didier Paillereau, Henri Plauche-Gillon, Yves Rouliot, Hervé Seynave, Roland Susse, Tristan Susse, François Touber, Evrard de Turckheim, Marc Verdier

**Membre d'honneur :** Michel Hubert

## VOS CONSEILLERS

Un conseil personnalisé sur mesure

Un travail d'équipe.

Un réseau efficace sur tout le territoire français.

Une connaissance des marchés, des techniques forestières, des procédures administratives.

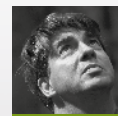
*Les conseillers du Comité des Forêts par ordre d'ancienneté :*



**ROLAND SUSSE**  
Expert forestier  
Ingénieur Civil des Forêts (1972)



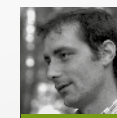
**MICHEL DE VASSELOT DE RÉGNÉ**  
Expert forestier  
Ingénieur de l'École Supérieure du Bois (1972)



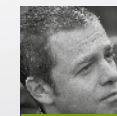
**MARC VERDIER**  
Expert forestier  
Ingénieur Civil des Forêts (1987)



**EVRARD DE TURCKHEIM**  
Expert forestier  
Ingénieur de l'école Polytechnique Fédérale de Zürich (1986)



**TRISTAN SUSSE**  
Expert forestier  
Master ENGREF spécialisation forêt



**DIDIER PAILLERAU**  
Expert forestier  
Ingénieur forestier de l'ENGREF (1997)



**BENOÎT LOISEAU**  
Gestionnaire forestier  
• Master ENGREF spécialisation forêt



**PIERRICK COCHERY**  
Expert forestier  
Ingénieur de l'École Supérieure du Bois (1995)



**FRANÇOIS DU CLUZEAU**  
Gestionnaire forestier  
• Diplômé de l'Institut des Hautes Etudes de Droit Rural et d'Economie Agricole (2011)  
• Master en Expertise Foncière